L'écho CASSELOIS

VILLE DE CASSEL
Haut la Flandre !

Juillet 2020

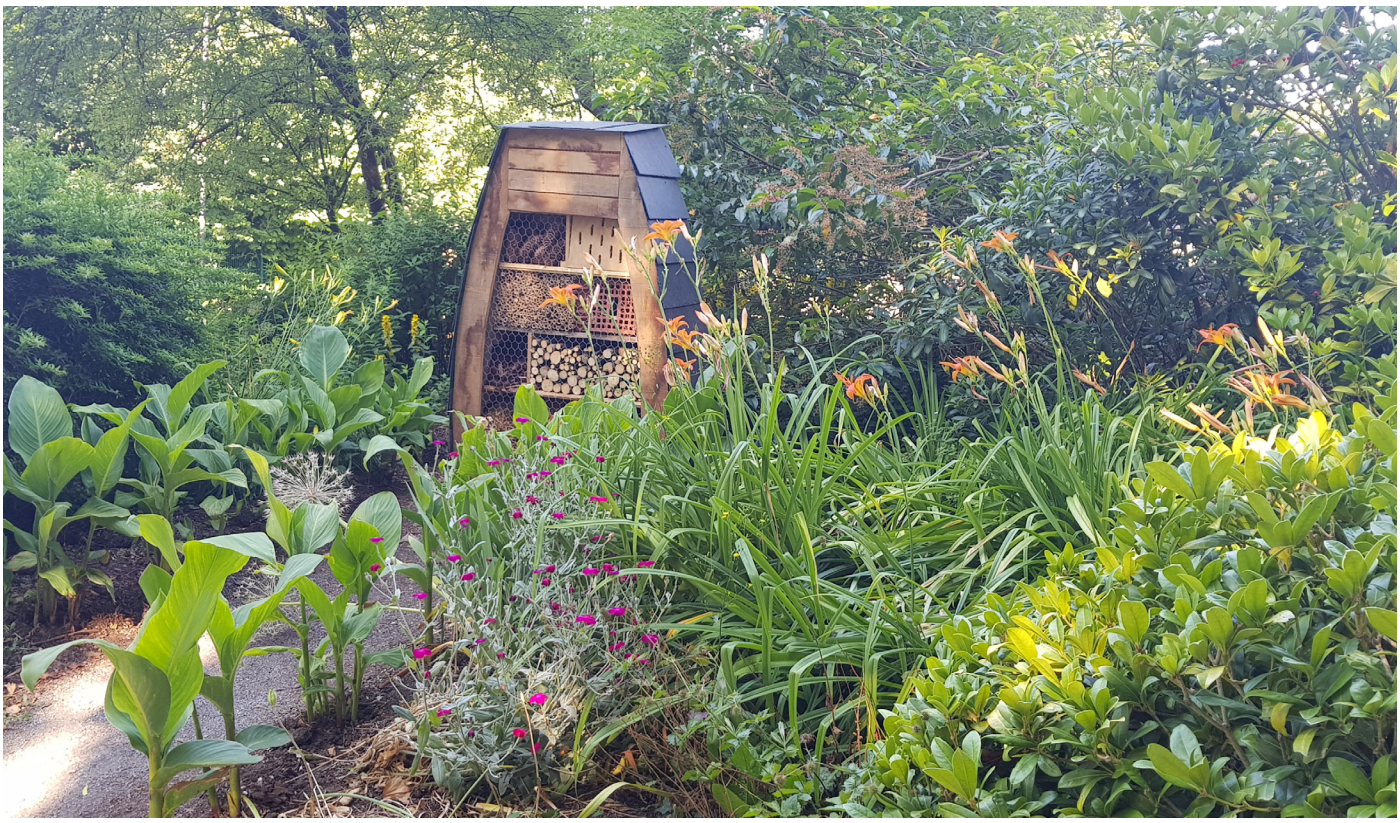

Mot du Maire
Page 2

Travaux
Pages 3 à 4

Fêtes et Cérémonies
Page 5

Social
Pages 6 à 9

Témoignage
Page 10

Culture
Page 11

Essor Economique
Pages 12 à 15

Jeunesse
Pages 16 à 17

Expression du groupe minoritaire
Groupe Minoritaire
Page 18

Infos Municipales
Pages 19 à 20

Chères Casseloises et chers Casselois,

En cette période inédite, petit à petit la vie reprend son cours. Malgré tout, la vigilance doit rester de mise, la pandémie n'étant pas complètement maîtrisée dans tous les pays.

Sachant que le bon déroulement de l'ouverture d'un établissement scolaire public élémentaire repose pour une part importante sur le maire et son équipe, après concertation avec madame la directrice, nous avons pris la décision d'ouvrir l'école Till l'Espiègle.

Dans ce contexte si particulier, le retour à la vie éducative n'est pas sans poser quelques problèmes d'organisation. Le protocole sanitaire a été exigeant, mais nécessaire, comme le respect de la distanciation et des gestes barrières, la désinfection des locaux plusieurs fois par jour etc… Grâce à une collaboration corps enseignant-municipalité, cette rentrée, après confinement s'est bien passée et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Dans ces conditions si difficiles, je remercie tous les acteurs qui ont participé à la réussite de ce redémarrage. Lors des élections du dimanche 15 mars 2020, vous nous avez de nouveau accordé votre confiance et je vous en remercie. Les résultats nous ont montré que nous étions en phase avec les Casselois.

Avec « Cassel toujours plus haut, toujours plus fort », nous avons su réunir une équipe de femmes et d'hommes désireuse de s'investir pour la commune. Nous serons à la hauteur de la tâche que vous nous avez confiée. Dans cet écho, le premier de cette mandature, vous allez constater que notre équipe est au travail pour mettre rapidement en place le programme élaboré ensemble, tout en poursuivant les projets déjà commencés.

Sachez que nous sommes au service de tous les Casselois sans exception. Nous serons à votre écoute comme nous l'avons été pendant le mandat précédent.

Ensemble nous trouverons les meilleures solutions.

Recevez, mes sentiments les plus sincères.

Votre Maire,
Dominique JOLY

Eclairage Public

La route d'Oxelaëre, la route de Sainte-Marie-Cappel et l'avenue Achille Samyn éclairent vos nuits à moindre coût et durablement.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public se poursuivent avec la route de Dunkerque. Les platines ont été posées.

Hôtel à insectes

Un hôtel à insectes a été installé au Jardin Public, près du Moulin.

Bravo aux agents du Service Technique qui ont confectionné cet hôtel.

Aménagement Terrasse du Château

Les agents des services techniques ont embelli la terrasse du château en réalisant des carrés fleuris aux paillages colorés.

Passages piétons

La CCFI prévoit de repeindre les passages pour piétons ainsi que le marquage au sol des «stop» et «cédez le passage».

Elagage et fauchage

Les services du Département se sont chargés de l'élagage et du fauchage de l'avenue Albert Mahieu, de l'avenue Achille Samyn et de la route de Dunkerque.

Notre plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local d'habitat adopté à 89,8% !

Depuis septembre 2014, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure a engagé l'élaboration d'un PLUi-H en lien étroit avec les 50 communes, les habitants et les acteurs de notre territoire afin de définir collectivement nos règles en matière d'urbanisme, de développement et d'aménagement pour les quinze prochaines années.

L'enquête publique qui s'est déroulée du 5 septembre au 7 octobre a permis de récolter plus de 1100 contributions et ainsi réaliser un travail de proximité avec nos communes pour affiner le document final.

Le lundi 27 janvier 2020, lors d'un conseil communautaire, les élus ont approuvé à 89,8% notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat couronnant l'immense travail collectif réalisé pour y parvenir dans un temps aussi court.

L'ensemble du document est téléchargeable sur le site de la CCFI.

Une ovation pour Monsieur le Maire

Vous avez été très nombreux à répondre présent lors de la cérémonie des vœux pour écouter le dernier discours, non sans émotion, de Monsieur Michel Leschave. Un bel hommage lui a été rendu par l'harmonie municipale en interprétant l'air des géants suivi d'une standing ovation de la part de l'assemblée.
Merci Michel pour ces 6 années en qualité de Maire. Un Maire attaché à sa commune, proche et toujours à l'écoute de ses concitoyens.

Carnaval

Le carnaval d'hiver a eu lieu durant un week-end très venteux !
Merci aux porteurs du Reuze-papa et à l'harmonie municipale qui malgré une météo désastreuse ont offert un spectacle magnifique aux amateurs de carnaval.
Tout au long de la journée de samedi, deux groupes de grande qualité se sont produits dans nos rues : celui des séniors, ravis de se retrouver après leur voyage avec la commune et celui d'Astérix et Obélix baladant leur menhir !
Les enfants participant au carnaval enfantin ont également déambulé dans les rues avec toujours autant de joie !
Le réveil a été marqué par les débuts d'un nouveau tambour major Monsieur Vincent Minne assurant, avec succès, la relève de son papa après 50 ans de bons et loyaux services. Merci Bernard !!!
La crise sanitaire et les dispositions empêchant les regroupements nous ont contraints à de nombreuses annulations : le carnaval de Pâques, 4 jours de Dunkerque, Cassel Cornemuses …
Dès que cela sera possible, nous reprendrons avec vous l'animation de notre cité.
Le comité des fêtes est une association ouverte à tous, si vous avez du temps et des idées n'hésitez pas, faites-vous connaître ! Merci.

Actions du CCAS pendant le confinement

Nous avons fait un listing des personnes de plus de 65 ans, afin de cibler celles qui nous paraissaient être seules, isolées, sans famille sur place. Nous avons vérifié leur situation en les contactant directement. Le CCAS, les conseillers et le policier municipal ont pris de leurs nouvelles régulièrement. Nous avons eu peu de demandes et ainsi pu mesurer combien la solidarité et le souci de ses voisins se vivent dans notre belle cité. BRAVO !

Des personnes se sont spontanément manifestées pour apporter leur aide au CCAS : aide aux courses, fabrication de masques et de surblouses. Prés de 400 masques ont pu être fournis sur demande en attendant les 2500 commandés par la commune. A l'initiative du Rotary club de Cassel, 247 surblouses lavables ont été cousues en percale à destination de l' EHPAD. Merci à la quinzaine de couturières qui ont participé à l'aventure, dont une bonne partie des Kasselettes.

Les Resto du cœur, le secours catholique, les services sociaux du département, les services d'aide à la personne, les centres de soin ont continué leurs missions malgré le risque. On oublie souvent les services importants qu'ils rendent aux plus isolés.

Saluons aussi l'initiative du groupe facebook « entre voisins solidaires à Cassel ».
Les médias ont stigmatisé les personnes âgées qui certes ont été les plus touchées par la mortalité. Nous pouvons nous réjouir que tous nos concitoyens aient été épargnés !

La question de l'isolement de certaines catégories de la population (personnes âgées mais pas que !) n'est pas apparu avec le covid 19 ! Ce dernier n'a fait que le mettre en lumière et donner à chacun du temps pour s'en préoccuper. Plutôt que de superposer un service qui n'aurait pu être que temporaire, nous avons fait le choix d'accompagner les solidarités existantes, de rester vigilants afin de suppléer au besoin, mais toujours de privilégier le lien social existant ou naissant, en faisant le pari qu'il perdurera au-delà de cette crise.

Afin qu'aujourd'hui comme hier et surtout demain
« Il fasse toujours bon vivre dans le
« village préféré des français »

LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2018

Du temps pour jardiner

Avec le confinement, nous avons tous des maisons bien rangées, de beaux jardins et une mine ensoleillée, c'est toujours ça !
Le 2 mars à la veille du confinement, se déroulait la réunion des jardins. Tous les membres des jardins ouvriers rue des remparts étaient présents, ainsi que quelques membres du jardin participatif route de Steenvoorde, la Casseline et quelques jardiniers individuels. Ce fut l'occasion de remettre à plat la convention d'occupation des parcelles jardins ouvriers, de fixer les règles d'une cohabitation en bon voisinage. Nous envisageons un réaménagement de la zone au cours du mandat pour faciliter le travail des jardiniers et intégrer ces jardins de façon plus harmonieuse dans le paysage. Plusieurs parcelles vont se libérer, contacter le CCAS si vous souhaitez en occuper une.

Le jardin participatif continue de se développer et de s'aménager. Il est ouvert à tous, sous réserve d'une adhésion et de participer aux travaux de jardinage. Les légumes sont partagés en fonction des besoins de chacun. Une petite dizaine de personnes constituent une équipe pérenne depuis deux ans. On y retrouve le contact avec la nature ainsi qu'un lien social.

Lors de la réunion du 2 mars nous avons aussi échangé sur des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Une mail liste « troc aux plants » nous permet désormais au fil des saisons de faire des échanges ou des dons de graines et de plans. Jardiniers, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous associer à ces échanges.

Un repas légume du jardin partagé est prévu
le dimanche 13 septembre 2020
si la situation sanitaire le permet.

Contact 0652440230 ma.vanhove@cassel.fr

Depann ' café en panne.

Depuis deux ans, cette activité animée par JF BEUTIN rend bien des services à de nombreux Casselois. Malheureusement en début d'année, JF a eu un grave problème de santé. Vous avez été nombreux à prendre de ses nouvelles. Doté d'une volonté de fer et bien entouré par sa famille JF se rétablit et envisage de rouvrir. Il n'a pas encore retrouvé toute sa dextérité au niveau des mains et aurait besoin d'être secondé.

Si vous vous sentez une âme de bricoleur, que vous avez du temps, l'envie de participer à la lutte contre le gaspillage et l'obsolescence programmée, n'hésitez pas à contacter le centre social (ma.vanhove@cassel.fr - 0652440230)

Dès que la crise du COVID 19 sera passée, nous espérons que le dépann' café pourra reprendre ses activités.

Horaires :

les lundis et jeudis 10h-12h / 13h30-16h30

local sur le côté gauche de la salle polyvalente

On a pu « *comté* » sur la participation des séniors au carnaval d'hiver !

Souvenirs de leurs séjours dans le Jura, c'est sur l'air «d'étoile des neiges» et de «La Vache» que le troupeau a défilé. De coquines jurassiennes ont partagé un superbe après-midi de convivialité et d'amitié. Auparavant nos infatigables séniors s'étaient investis chacun selon ses possibilités dans la fabrication des costumes, l'invention de la chorégraphie, la décoration du char, ou l'invitation à une chapelle !

L'édition 2020 du voyage est prévue cette année en Charente Maritime du 28 septembre au 5 octobre sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée au COVID 19.

Oubliés des médias, les services de l'ADMR ont pourtant été fidèles au poste !

38 salariés travaillent pour l'association qui compose deux services :

- Le Service d'aide aux personnes âgées et/ou en situation de handicap :

Durant toute la période de confinement, c'est avec beaucoup d'inquiétude et la peur au ventre que les aidants (auxiliaires de vie, aides à domicile et employées de vie) ont continué à assurer leurs missions auprès des personnes vulnérables. Dernières sur la liste des soignants pouvant obtenir un masque en pharmacie, elles ont du faire avec les moyens du bord ! Heureusement la fédération ADMR a réussi à s'organiser pour leur en fournir. Dévouement, solidarité, souci de l'humain ces mots que l'on a beaucoup entendu pour qualifier les personnels hospitaliers et des EHPAD, valent aussi pour ceux de «l' ADMR ».

Face à la pandémie de covid19, les besoins en aide humaine que ce soit pour les courses, les préparations de repas, les toilettes, l'entretien du logement, ont augmenté car les hôpitaux ont été dans l'obligation de libérer des lits et donc de renvoyer des malades pour des soins à domicile. L'équipe a donc fait le choix de privilégier les soins de corps, et l'accompagnement des personnes très âgées.
L'accueil physique au bureau n'étant plus autorisé, l'association à organiser le transfert des appels téléphoniques vers les téléphones portables des responsables, ce qui a permis de garder le lien entre bénéficiaires et salariés. De même pour les travailleuses familiales qui, si elles ne pouvaient plus se rendre dans les familles, ont eu à cœur de maintenir un lien ne serait ce que téléphonique.

En appliquant les consignes de l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et grâce à une vigilance accrue, à ce jour, aucun aidé et aucun aidant n'ont présenté de symptômes de la covid19.
Les dons matériels des communes, du conseil départemental et de la fédération du Nord de l'ADMR, la gestion rigoureuse des stocks et surtout la grande solidarité dans l'équipe ont permis de passer ce cap difficile et inédit.

- Le Service d'aide aux familles :

Les Techniciennes d'intervention Sociale et Familiale (TISF) sur prescription du département interviennent dans l'aide à la parentalité.

Ce 16 mars 2019 elles ont vu toutes leurs interventions à domicile annulées, et elles sont passées en chômage partiel. Toutefois, sur la base du volontariat, en accord avec le prescripteur (Conseil départemental) elles ont gardé par téléphone le lien essentiel avec les familles, les enfants et les équipes pédagogiques. Ce qui leur a permis de mesurer l'épuisement parental, le manque de moyens matériel (ordinateur, connexion Internet) autant de difficultés pour assurer la continuité pédagogique des enfants. La fracture numérique crée une vraie inégalité, et il est urgent de se poser la question de l'équipement et de la formation à l'utilisation des outils informatiques. L'ordinateur familial est devenu aussi indispensable que la machine à laver. Le CCAS de Cassel pourrait contribuer à accompagner les familles à l'initiation informatique.

La reprise des interventions en présentiel est convenue pour la semaine du 11 mai à raison de quelques heures et avec toutes les protections sanitaires. La priorité est de rétablir les liens de confiance avec les familles. Les interventions doivent avoir du sens , il s'agit donc de privilégier la qualité des actions à la quantité et de s'adapter aux besoins et aux attentes de chaque famille.

L'accueil de l'ADMR équipé de protection en plexiglass devrait progressivement réouvrir au public.
Rarement valorisés lors du confinement, les intervenants à domicile ont été sur le front. Les personnes âgées et malades ne pouvant se passer de leurs services. Leurs compétences professionnelles ont contribué à limiter la propagation de l'épidémie et l'engorgement des hôpitaux.

Contact : 03 28 48 41 37

Avec l'accord de toutes les parties, nous sommes allés à la rencontre de Mme Françoise Wattelier, retraitée et Sylvie COPIN son aide à domicile :
Madame Wattelier âgée de 81 ans nous a accueilli chaleureusement. Elle nous explique être retraitée de l'Education Nationale et bénéficier des services de l'ADMR depuis 4 ans, comme sa maman auparavant. Elle apprécie la présence de Sylvie (la seule pendant cette période) qui l'accompagne pour réaliser ses courses, l'aide à la préparation des repas et l'entretien de son domicile. Les règles de distanciation ne cachent pas la relation fusionnelle entre elles. Souhaitons à Françoise Wattelier de pouvoir souffler, comme sa maman, ses 100 bougies.

« Et si … on vous racontait …….l'EHPAD, depuis le confinement dû au COVID-19… »

Ne pas s'affoler, plus qu'il ne faut.
Protéger les Résidents, les agents, en attendant les directives des instances…. rassurer chacune, chacun….informer les Familles aussi…..espérer le mieux pour ne pas subir le pire…..
Tant de verbes qui s'entrechoquent, et qu'il faut maitriser.

Madame Delannoy, Directrice, décide le confinement, afin de protéger chaque Résident.
Avec la cadre de santé, elles passent en salle à manger afin d'expliquer les directives gouvernementales et que, à compter du lundi 23 mars, les repas seront servis en chambre.
Le PASA se ferme. Ingrid et Pascale rejoignent Béatrice afin d'organiser des animations aux étages.
L'équipe soignante s'attache à maintenir des soins de qualité, en appliquant les mesures de sécurité nécessaires, avec maîtrise.
Les personnels dans les services, en cuisine, en lingerie, en maintenance réorganisent leurs postes de travail.
Chacune, chacun à conscience de mener une tâche autrement, avec dextérité et en gardant sa bonne humeur.
Un élan solidaire Casselois nous arrive (don de masques de la Municipalité et de couturières de Cassel… surblouses offertes par le ROTARY CLUB… gâteries gourmandes offertes pour les Résidents et les agents par la boulangerie Wallaert, par le club des aînés, et on en oublie, avec nos excuses…mais avec nos sincères remerciements!!).
Que cela réchauffe les coeurs confinés ces attentions vers les Résidents et nous, agents !
Des visios, des SKYPE, des appels téléphoniques se mettent en place, sous couvert de Madame Delannoy, avec Béatrice, Ingrid et Pascale.
Nous arrivent des dons de tablettes (un régal pour les Résidents!!)
La mise en place de distribution, par les instances, de masques, de gel hydro alcoolique hebdomadaire s'organise et rassure.
Depuis le 22 avril dernier, des visites « Résidents-Familles » sont planifiées, et l'agenda se remplit.
Le parc, et le jardinet du PASA permettent des visites sécurisées pour les Résidents et leurs familles. les gestes barrières sont drastiquement respectés et, si vous allez sur le FACEBOOK de la structure, vous verrez que cet épisode anxiogène se vit au mieux (il y a des sourires, de la douceur dans les regards, de part et d'autre).
Et si nous ajoutions quelques mots pour résumer :
peur - force -espoir - stress - combat - douceur - amour … et nous ajouterons ce mot magique :
MERCI à chacune, chacun de prendre des nouvelles, de nous offrir soutien, amitié.
Ce mot n'est pas vain à CASSEL !!
Au jour où j'écris cet article qui est dédié à la vie dans l'EHPAD (20 mai 2020) nous n'avons aucun cas de COVID.

Prenez soin de vous !!

Mauricette Delbasse

Pour toutes les saisons, une prairie fleurie s'est implantée au pied de l'EHPAD.

Quel contraste entre l'avant et l'après ! Marie WASTYN, artiste plasticienne et gérante de la galerie « Rêver d'inutile », a magnifié un mur bien défraichi de la Maison de retraite des Hauts de Flandre. Le projet, proposé au conseil d'administration par l'association « Ensemble c'est toujours mieux », avait été validé à l'unanimité.

Initialement, il était prévu que le chantier soit participatif. Du fait du confinement, les mains des résidents n'ont pas pu être guidées par Marie. Les résidents ont toutefois suivi, grâce à un reportage photos quotidien, l'avancée du chantier qui s'est étalé sur une quinzaine de jours.

Les personnels, les familles et les passants n'ont pas été avares de compliments et d'encouragements à chaque étape de la réalisation : préparer le support, dessiner au crayon, appliquer les couleurs, appliquer une couche de protection. Les peintures Peter Steen sélectionnées sont écologiques.

Dès que possible, un shooting photo avec les résidents et leur famille sera programmé, dans ce magnifique décor. Cela sera une façon originale d'inaugurer cette fresque.

Un carnaval autrement, un carnaval hommage !

Le 13 avril 2020, un lundi de Pâques, un jour de carnaval pour les Casselois. Toutefois, du fait du confinement ce fut un carnaval autrement !!!
Cinq RDV ont ponctué la journée avec nos airs de musique joués du beffroi de la collégiale :

- 6 h, le réveil avec Freddy Meerettig au tambour avant « Le Reuzelied » ;
- 10h, «Le pas des Arlequins»;
- 14 h 30 « Le four merveilleux ;
- 17 h « Le Reuzelied », chacun a imaginé la sortie de nos géants
- 20 h à nouveau « Le Reuzelied » , cette fois-ci joué en hommage aux soignants.

Certains ont cru que les cloches de notre carillon avaient été réinstallées à la collègiale.
Que nenni ! Ludwig BELLYNCK a réalisé des bandes sonores de nos airs avec un synthétiseur. Le numérique aidant, les instruments rendus étaient des cloches. La bande sonore du Reuzelied fut diffusée pendant toute la durée du confinement grâce aux enceintes prêtées par Dj Dan (Dany BECQUET).
En restant chez vous, de votre porte ou de votre fenêtre, vous avez aussi été acteurs, en nous fournissant des vidéos prises de votre smartphone. Ainsi, un clip dédié aux soignants et personnes mobilisées dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 a été monté par Flandre Télévision. Il est téléchargeable notamment à partir de la page Facebook « Cassel, haut la Flandre » ou du site de la mairie.
Nous remercions tous ceux qui y ont participé en respectant les gestes barrières. Les médias ont couvert notre carnaval autrement.
RDV le 5 avril 2021, pour la prochaine édition du Carnaval de Cassel qui mettra à l'honneur Reuze Maman..

Chez la P'tite devient Au Panoramic

Si en automne et en hiver on apprécie toujours la salle avec sa cheminée feu de bois, l'atout de ce restaurant en haute saison reste incontestablement sa terrasse. « Au Panoramic » offre une vue exceptionnelle sur la plaine de Flandre en direction des marais de l'Audomarois.

Jérémy DECOOPMAN, gérant, sera également le Chef en cuisine. Il a beaucoup bourlingué pour apprendre le métier (manoir en Irlande, restaurant d'altitude dans les Alpes, restaurant étoilé en Bourgogne…). Pendant 13 ans, il a été salarié chez le traiteur CHOMBART d'Hazebrouck.

Le Chef garantit le tout fait maison à partir de produits locaux. À côté des plats traditionnels flamands revisités (carbonnade, potjevleesch), la carte proposera notamment la souris d'agneau confite aux épices accompagnée des lingots du Nord (haricots blancs de Merville). Les clients devraient également apprécier le croustillant d'Aire avec sa crème de cerfeuil. Le fondant au spéculos pourra conclure votre menu.

Les clients retrouveront Coline au service. Elle précise que la carte comptera 3 entrées, 5 plats et 3 desserts « maison ». Cette carte évoluera régulièrement notamment en fonction des saisons. Elle apprécie pouvoir proposer régulièrement des nouveautés, des assiettes élaborées en saveur, avec une présentation soignée, tout en gardant un tarif estaminet. L'après-midi, elle proposera notamment des glaces et des crêpes.

Paul et Clémentin aux rênes du T'Kasteelhof

Depuis 25 ans, Emmanuel de Quillacq et Bruno Caron animent l'estaminet du château. Ils l'ont créé et en ont fait un lieu incontournable à Cassel. Gage de qualité et d'authenticité, T'Kastellhof a le label Estaminets flamands.

Aujourd'hui, Clémentin Taeyhals et Paul Leroy Demon reprennent le flambeau. Ils n'étaient pas destinés à la restauration. Clémentin s'était engagé dans des études d'infirmier et Paul préparait une licence d'histoire. Les week-end au Kasteelhof, tous les deux réalisaient des « extras ».

Au début, la motivation était de financer leurs études, mais avec le temps, ils se sont passionnés pour la restauration. Ils ont été formés sur le « tas ». Ils ont tout appris de leurs anciens patrons pour être polyvalents tant au service qu'en salle. Leur dynamisme, leur sens des responsabilités et la bonne entente permettent d'être pleinement confiant quant à l'avenir du Kasteelhof.

Le Coeur casselois et la tarte au hachis de porc cuisiné à la bière avec une compote de pommes, demeureront les spécialités de la maison. Pour ceux qui apprécient l'amertume de la chicorée, ils trinqueront avec le « Chicorei Wijn ».

L'équipe compte un jeune en alternance. Ainsi à leur tour, Clémentin et Paul transmettent leurs compétences professionnelles à Enzo, apprenti inscrit au CFA Academique, lycée Ile Jeanty de Dunkerque.

La fratrie Hardy à la tête de La Taverne flamande

Une page se tourne, mais une nouvelle s'écrit… Laurence et Grégorie POTISEK ont cédé La Taverne flamande aux trois frères de la famille Hardy.

Certes de la même fratrie, mais avec des compétences complémentaires développées dans des restaurants parisiens, lillois ou au sein de la structure familiale d'Hondeghem tenue par les parents « La Maison Commune ».

Louison & Théo seront en cuisine ; Nathan quant à lui sera au service. La déco a été re-visitée. On y retrouve l'ambiance estaminet. Les collectionneurs observeront pour certains les plaques publicitaires émaillées, pour d'autres les suspensions rétros, ou encore des objets en vannerie…

Ils ont investi dans une rôtissoire. Ainsi, en dehors des plats traditionnels flamands composés de produits des fermes voisines, vous trouverez au sein de la carte : poulets rôtis, travers de porc rôtis. Vous apprécierez la cuisson uniforme de ce mode cuisson avec une chaire éliminée de son excédent de gras.

Le magazine «l'écho casselois» : éditeur : Ville de Cassel - 23 Grand'Place - 59670 CASSEL - Tél : 0328424013 Courriel : mairie@cassel.fr ou communication@cassel.fr
Responsable de publication : Dominique JOLY, Maire et Anne DEKEYSER, Conseillère déléguée à la communication.
Rédaction, conception graphique : Laura DEWAELE. Impression : Nord'Imprim - STEENVOORDE.
Tirage : 1200 exemplaires diffusés gratuitement dans tous les foyers de Cassel. Toutes reproductions, même partielles des articles et photos de ce magazine doivent faire l'objet d'un accord écrit préalable de la municipalité.

La santé à Cassel

Depuis septembre 2019, 3 professionnels de santé sont installés au 3 Grand'Place dans un cabinet médical neuf, adapté aux personnes à mobilité réduite :

-Céline François, psychologue et sophrologue (06.33.41.59.28),
-Aurélien Kiers, ostéopathe et kinésithérapeute (03.28.49.14.49 ou sur www.osteo-kiers.fr),
-Hélène Sabre, diététicienne-nutritionniste (06.33.49.10.03).

Ils vous reçoivent sur rendez-vous au cabinet, ou à domicile, dans le respect des règles sanitaires nécessaires. Tous les 3 sont par ailleurs impliqués dans le projet de maison de santé, et travaillent d'ores et déjà en coordination avec les autres professionnels du secteur.

Docteur Marie VANDENABEELE, médecin généraliste fait aussi partie du cabinet (03.56.57.00.04).

3 autres médecins généralistes vous accueillent également :
-Docteur Isabelle BODEIN : 03.28.42.42.88,
-Docteur Catherine LENANCKER : 03.28.42.40.11,
-Docteur Régis LEPLAT : 03.28.42.44.53

Relaxation et Bien-être

Caroline Pantignie est assistante maternelle et magnétiseuse. Installée en couple avec son enfant à Cassel, pour rien au monde elle en repartirait. « L'énergie sur le mont est très positive »!

« Si chaque corps, y compris le corps humain, est chargé en énergie ; cette énergie n'est pas toujours canalisée au mieux. Lors d'une consultation, je donne de l'impulsion à une personne en difficulté pour qu'elle gagne en énergie positive. L'échange volontaire avec le patient est essentiel. Je détecte au niveau des Chakras les douleurs émotionnelles. Les symboles et l'intuition me guident. Les mots du patient confirment. »

Dans tous les cas un moment de détente garanti par un ancrage dans le moment présent (« Ici et maintenant ») pour chasser le stress, les difficultés face aux émotions, les tensions corporelles.

Convaincue d'hériter d'un don de magnétiseuse, elle cherche à le développer par le biais des formations. Elle étudie les émotions et les relations avec les fleurs. Véronique Neuville, sophrologue et réflexologue à Lille, va notamment lui permettre de développer ses compétences pour l'utilisation des extraits liquides de plantes et les 38 fleurs de Bach qui peuvent changer des émotions négatives en leur pôle positif...

Pour prendre RDV :
Tél. : 0646219904
pantigniecaroline@gmail.com

À Cassel, le marché est venu à vous !

Avec le confinement, le maintien du marché le jeudi matin a été compromis. Le Préfet soulignait l'existence de points de vente de produits alimentaires généralistes à Cassel en dehors des boulangeries (Aux caves de Cassel, Carrefour contact, Racines, Traditions en Nord). Il considérait que seuls les commerçants ambulants habitués pouvaient être présents. Les consignes pour le respect des gestes barrières étaient particulièrement contraignantes.

Il apparut que les producteurs locaux éprouvaient des difficultés à écouler leur production. Par manque de communication, seuls les clients fidèles utilisaient la livraison à domicile. De plus, le manque de main d'oeuvre et les livraisons allongeaient considérablement leurs journées travail !
Après concertation avec les producteurs locaux, les commerçants ambulants, les commerçants ayant « pignon sur rue », une communication commune a été mise en œuvre et prise en charge par la mairie : spots à la radio journaliers du 13 avril au 13 mai, diffusion via le site internet municipal et les réseaux sociaux, flyers dans toutes les boîtes aux lettres des Casselois. En dehors des livraisons à domicile qui ont pu être mutualisées (livraison de colis avec les produits de divers provenances en une seule fois), des points de retrait ont été organisés dont l'un dans un local municipal à l'arrière de la mairie.

Vous avez pu ainsi vous approvisionner en viande, produits laitiers et légumes.

Avec professionnalisme, chacun s'est adapté à la situation. Dans le domaine de la restauration, nous avons pu également nous satisfaire que des restaurateurs Casselois aient confectionné et livré des plats préparés qui ont régalés nos papilles.

Continuons à leur être fidèles

Et si Cassel était fleuri comme jamais !

Nous serons nombreux à ne pas prendre le chemin des vacances cette année. Pourquoi ne pas en profiter pour fleurir comme jamais sa façade de maison ou son balcon. Nous serons présents pour l'arrosage et le plaisir visuel. L'ensemble des fleurissements réalisés individuellement ferait que Cassel serait fleuri comme jamais !!!

Catherine DEMEESTER, Floréal, a composé une jardinière et une corne d'abondance à des tarifs très attractifs, respectivement 25 € et 23 €. Pour soutenir la démarche deux associations, La Casseloise et Ensemble c'est toujours mieux, reversent 1 € pour chaque quantité commandée. La mairie soutient l'opération et en fait la promotion.

Ecole Till l'espiègle : travaux

L'accès à l'école publique a été sécurisé grâce à la pose de barrières de sécurité par les agents des services techniques. Celles-ci longent le trottoir d'une entrée à l'autre.
Le coût des fournitures s'élève à 4143,00€.

Cette période de confinement a été l'occasion pour les agents des services techniques de repeindre les couloirs et les toilettes de l'école.
La porte d'entrée, tant attendue, n'a pu être changé durant le confinement, l'entreprise étant fermée. C'est chose faite depuis quelques jours !

Ecole Till l'espiègle : période COVID 19

L'école Till l'espiègle a durant la période de pandémie accueilli quelques enfants des personnels prioritaires.
Christelle, accompagnée d'un enseignant, s'est chargée de les aider durant le temps scolaire et de les occuper pendant les pauses.

Le service de garde proposé aux familles pour les vacances scolaires a été annulé, celles-ci ayant privilégié un autre mode de garde.

Lors de la rentrée du 12 mai, un protocole sanitaire a été mis en place en collaboration avec Madame Labalette, directrice de l'école et l'équipe enseignante.
Les enfants sont accueillis par un agent communal pour une prise de température et un lavage des mains puis ils se rendent ensuite en classe en respectant les gestes barrières.
Durant la 1ère quinzaine, les enfants prenaient leur repas (panier repas) dans leur classe. L'effectif était assez bas.
Depuis le 25 mai, les effectifs ont augmenté, environ 55 élèves ont repris le chemin de l'école. Les enfants prenant leur repas sur place sont retournés dans la salle de restauration qui a été aménagée afin de respecter la distanciation sociale.

Je remercie l'ensemble des agents pour leur implication et la mise en œuvre de tous les gestes barrières, l'entretien régulier des locaux (3 à 4 fois par jour) et le marquage qui facilite les déplacements dans l'école et évite aux élèves de se croiser dans les couloirs.

Accueil de loisirs été

Apres quelques semaines de réflexions, nous avons décidé d'ouvrir l'accueil de loisirs d'été.

Cependant, nous accueillerons seulement les enfants Casselois ainsi que ceux des communes d'Oxelaere, Hardifort, Zermezeele et Zuytpeene ; communes avec lesquelles nous avons une convention.

L'accueil sera prolongé d'une semaine, soit 7 semaines au total.

Du mardi 7 juillet au vendredi 21 août 2020.

Les horaires restent les mêmes, pour rappel : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, avec un accueil dès 7h30 et un départ échelonné de 17h à 18h. La restauration est possible sur place, sur inscriptions.

A ce jour, nous sommes toujours contraints à un protocole sanitaire assez stricte qui nous l'espérons s'allégera et permettra à l'équipe d'animation de proposer des activités variées voir même peut -être des sorties !

Pour la sécurité de tous, nous avons prévu un entretien des locaux 2 fois par jour et un protocole d'accueil comme nous l'avons déjà mis en place à l'école publique depuis mi mai.

Les ados auront toujours un accueil spécifique dans la salle qui leur est dédiée.

En raison de cette épidémie qui à ce jour semble s'éloigner, nous nous devons de respecter et faire respecter les gestes barrières.

Les sorties seront donc certainement moins nombreuses que lors des centres de loisirs de ces dernières années mais les animateurs sont prêts à relever le défi et à faire passer 7 belles semaines de vacances à vos enfants. Pour vos ados, le programme se fera en concertation avec eux. Ils ont d'ailleurs déjà été contactés à ce sujet pour faire-part de leurs envies.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie

Groupe

Minoritaire

HorizonCassel2020.2026@gmx.fr

Le 15 mars dernier, lors des élections municipales, vous avez été 352 à vous être mobilisés et à nous avoir donné votre voix pour soutenir la liste de José Cattoen, « Construisons ensemble notre avenir ». Nous tenons à vous remercier de votre soutien et de votre participation active tout au long de cette campagne. Bien que minoritaires au sein du Conseil Municipal, nous aurons à cœur de défendre vos idées et de poursuivre tout au long de ce mandat notre ambition partagée d'une meilleure qualité de vie pour tous les Casselois. Nous sommes trois élus sur dix-neuf qui participeront activement à la vie démocratique. Nous serons particulièrement attentifs à une gestion rigoureuse et transparente des finances publiques, à une politique qui améliore les conditions et le cadre de vie de tous les Casselois et à des investissements choisis qui garantissent l'avenir et l'attractivité de notre cité (équipements publics, services, habitat, patrimoine, espaces publics).
► Pour faciliter les échanges et l'information, nous sommes présents sur les réseaux sociaux au travers de notre page facebook Cassel 2020 – 2026 Vous pourrez également poser vos questions à Monsieur le Maire et aux élus lors des « paroles aux habitants », à 19h30 avant chaque Conseil Municipal.

La crise sanitaire avec les mesures de confinement et les conditions strictes de reprise des activités ont fortement impacté notre vie. Le quotidien a été plus difficile pour un grand nombre d'entre nous et Cassel ne retrouve que depuis quelques semaines son animation et ses visiteurs. Les hôteliers, restaurateurs et cafetiers ont été particulièrement touchés par cette crise. Le carnaval d'été et tous les événements sportifs, festifs ou culturels ont été annulés ou au mieux, reportés.
► Nous sommes en faveur de mesures concrètes pour soutenir, en lien avec la CCFI, nos acteurs économiques dans les domaines par exemple de la communication, d'événements mobilisateurs ou d'occupation temporaire de l'espace public.

Le confinement a été aussi l'occasion de vivre une période de calme où la circulation était réduite à l'essentiel. Le retour à la normale a souligné les problèmes récurrents de nuisances (bruits, vitesses excessives), l'absence d'une signalétique claire pour se repérer dans la ville et faciliter les modes doux, ou encore un stationnement toujours aussi peu organisé et très vite saturé.
► Pour changer l'image dégradée de Cassel, lieu « où il est si difficile de circuler et de se garer », nous souhaitons que s'engage sans tarder un travail de fond et de projets concertés sur les secteurs de la Cornette, du centre historique et de la Standaert Straete pour lutter contre les incivilités routières, améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre ville.

Un des atouts de Cassel c'est aussi ses services de proximité et de centralité. Ces services sont d'autant plus importants que notre population vieillit et certains d'entre nous ont du mal à se déplacer.
► Nous saluons la création de la Maison France Services avec La Poste, rue de Bergues, ce qui renforcera les services à la population. Alors que la pandémie a montré l'importance de la proximité et des solidarités, nous regrettons que la Maison de Santé n'ait pas été défendue et créée à Cassel avec nos nombreux professionnels de santé. Cette absence de Maison de Santé fragilise notre avenir car Cassel aura besoin d'aider chacun à bien vieillir, chez soi ou en établissement.

Pour sa jeunesse, avec ses écoles et collèges et pour tous ses amateurs sportifs venus parfois de loin, Cassel est un lieu quotidien ou exceptionnel de pratiques sportives. Ses équipements ne sont toutefois plus à la hauteur des besoins car très dégradés.
► Nous sommes pour que la priorité soit donnée à la rénovation de la salle des sports et à un projet de requalification de la plaine des sports qui garantissent la pratique ouverte à tous, qui soit proportionné aux finances de la ville et respectueux de l'environnement.

Bonnes vacances.
Le 22 juin 2020.

Gérard, Isabelle, Simon.

Comment avons-nous vécu cette situation inédite :

Les Casselois, dans l'ensemble, ont été exemplaires et ont tout de suite compris la gravité de la situation. Nombreux sont ceux qui ont respecté les mesures prescrites par les autorités… Les municipalités ont été en première ligne.

En ce qui nous concerne, nous avons fait le nécessaire pour que nos habitants ne se sentent pas isolés durant le confinement. Nous avons instauré une permanence mairie 24h/24 tenue par le Maire, les adjoints et les élus.

Les membres du CCAS sont venus en aide aux Casselois qui en avaient le plus besoin pour faire les courses de première nécessité. Dès le 15 avril, le CCAS a mis en place une chaîne de solidarité avec des bénévoles pour confectionner des équipements de protection (soit environ 250 masques et des surblouses).

Vu les circonstances et la pénurie de matériel, la municipalité a de son côté anticipé et mis à disposition 2500 masques réutilisables pour les Casselois.

Nos commerçants ont aussi contribué à satisfaire les demandes des Casselois, en aménageant leurs horaires d'ouvertures et de fermetures et en offrant pour la plupart la livraison à domicile.

Un drive pour les producteurs a également été mis en place. Il a fonctionné toutes les semaines pendant 1 mois. Merci à eux ! Surtout, ne les oublions pas … continuons à consommer local !

Pour terminer je voudrais, une fois encore, remercier toutes les personnes bénévoles qui se sont investies et saluer le soutien de nos associations.

Masques et gants jetés à terre : les incivilités se multiplient

Certains riverains dénoncent des incivilités avec la multitude de masques retrouvés jetés au sol.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou déverser tout type de déchet sous peine d'amende.

Marche solidaire pour André et les victimes du CODID

Samedi 29 août 2020 à 15h00 - Place Vandamme
Marche de 5 kms
Paf : 5 euros (recette intégrale reversée à une oeuvre caritative
Avec le soutien du Quartier Vandamme, des communes de Cassel, Wemaers-Cappel et Zuytpeene
Renseignements au 06.68.55.23.45

Commissions Municipales

Pour rappel :

Nos commissions municipales sont ouvertes à tout le monde.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Il reste encore des places pour intégrer :

-la commission travaux : contacter Matthias BEUN : m.beun@cassel.fr

-la commission fête : contacter Cédric CLYTI : c.clyti@cassel.fr

-la commission jeunesse : Laure FRANCOIS : l.francois@cassel.fr

-la commission association : Stéphanie BEUTIN : s.beutin@cassel.fr

-la commission Culture, Essor Economique et environnement : Fabrice DUHOO : f.duhoo@cassel.fr

-Commission Affaires Sociales : Marie-Andrée VANHOVE : ma.vanhove@cassel.fr

Les nuisances sonores

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

-par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...) ;
-par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...) ;
-par un animal (aboiements...) ;
Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

Le bruit causé par la tonte d'une pelouse ou des travaux de bricolage et de jardinage peuvent-être source de nuisances pour le voisinage, notamment lorque ceux-ci s'effectuent tôt le matin ou tard le soir.

Ces travaux peuvent-être effectués :
*les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
*le samedi de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
Et sont interdits les dimanches et jours fériés

**Nous sommes conscients que depuis quelques mois,
la vitesse excessive et les nuisances sonores de certains motards
perturbent la tranquillité des riverains.
Une réunion publique sera organisée prochainement
pour ensemble trouver une solution.**

Brûlage à l'air libre de végétaux

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit et verbalisé jusqu'à 450€.

Sécheresse : le préfet du Nord place l'ensemble du département en alerte renforcée